

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie
Vice Décanat chargé de la PGRSRE



Manifestations Scientifiques Nationales **Rappel**

Les Enseignants de rang magistral et les enseignants et étudiants doctorants, demandeurs d'une autorisation de participation à une manifestation scientifique à l'échelle nationale sont informés que les dossiers de demande de participation doivent être **complets** et comporter :

- Formulaire de demande d'autorisation de participation précisant le type (séminaire, congrès, conférence...), l'intitulé, la période et le lieu de la manifestation **(à télécharger sur le site de la faculté)**.
- Lettre d'acceptation de la communication mentionnant le nom du communicant et l'intitulé de la communication (où s'est indiquée communication ou résumé accepté) et visée par l'organisateur de la manifestation.
- Résumé mentionnant l'affiliation du demandeur (correctement écrite selon écriture retenue pour les publications).
- Annonce de la manifestation (avec la page mentionnant les frais de participation).
- Chèque barré pour les postulants qui demandent pour la première fois.
- Certificat de scolarité de l'année en cours pour les doctorants.
- Autorisation d'absence signée par le Chef de Département d'affiliation pour les enseignants.

Béjaïa le 08/07/2018
Vice- Décanat chargé de la PGRSRE